

---

## Décrets administratifs

---

Gouvernement du Québec

**Décret 286-2007, 19 avril 2007**

CONCERNANT la convocation de l'Assemblée nationale du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE l'Assemblée nationale du Québec soit convoquée pour le 8 mai 2007 à 14 heures;

QUE le décret n<sup>o</sup> 166-2007 du 21 février 2007 soit modifié en conséquence.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

47909